

ORDRE  
DU  
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT  
4 place Quincaille  
62000 Arras  
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52  
@ ecolepaulbertarras@orange.fr

**Conseil d'école**  
**du 16 / mars / 2021**

Mise en place  
du nouveau  
Conseil  
d'école

**Installation :**

• Les conditions particulières (Conseil d'école restreint à deux représentants de chaque partie) ont exceptionnellement été autorisées par l'Institution, eu égard à la situation sanitaire actuelle. La bienvenue est souhaitée aux six participants dont Mme Aude Villette pour représenter la Mairie.

Questions des  
parents

**1. Question :Toujours pas de trombinoscope du personnel périscolaire.**

Réponse des services municipaux : Le trombinoscope de l'équipe municipale est en ligne sur le site de l'école.

**2. Question :Est-il possible d'avoir une attestation de couvre-feu pour les élèves recherchés après 18h à la garderie ?**

Réponse des services municipaux : : Question posée en mairie, en attendant le retour, l'attestation à télécharger sur le site du ministère de l'intérieur peut être une solution.

**3. Question :Est-il possible d'organiser deux entrées et deux sorties : une rue du Larcin pour le bâtiment A et place Quincaille pour le bâtiment B pour favoriser la distanciation sociale?**

Réponse des services municipaux : Avec les travaux qui commenceront très prochainement rue du Larcin, cela semble être compliqué. Par ailleurs, l'accès par la porte rue du Larcin ne semble pas aux normes. Les services de la mairie étudient la possibilité d'une entrée des élèves rue du Larcin avec une sécurisation de la rue.

**4. Question :Peut-on avoir les résultats du questionnaire sur l'aménagement de l'école ? La zone de rencontre est déjà la situation actuelle où les élèves à pieds, à vélo ou trottinette rencontrent déjà des voitures. Que faire réellement de mieux pour préserver les élèves des dangers de la route ( véhicules qui reculent, haut véhicule à contresens rue du Vert Soufflet car ils ne passent pas le pont de la rue st Maurice entre autres) et de la pollution des moteurs ?**

Réponse des services municipaux : Oui je vais vous présenter les chiffres que nous avons en autre possession. Mais sachez que les parents d'élève auront un retour du questionnaire vers la fin du mois de mars.

Le passage régulier de la police municipale a été demandé. Une réunion à ce sujet, comme évoqué précédemment sera tenue ne fin de semaine. Je reviendrais vers vous dès que j'aurais plus d'information à ce sujet.

**5. Question :Quelle solution pour libérer la BCD sur la pause méridienne pour de la lecture? Les locaux périscolaires pourraient-ils accueillir les temps de repas ?**

Réponse des services municipaux : A ce jour nous n'avons malheureusement pas d'alternative à la restauration dans la BCD. Le protocole sanitaire étant particulièrement strict. Nous sommes bien conscients du désagrément causé par cette crise sanitaire. C'est la seule salle non occupé continuellement la plus proche de la cantine. Tout cela dans un souci de servir à bonne température les plats. Les locaux périscolaires ont été jugés trop loin.

**6. Question :Suite à la communication d'un ingrédient bio à la cantine contenant des sulfites (M. Mollet est au courant), voici la réponse d'une association : « La réglementation bio impose un minimum de 95% d'ingrédients bio pour obtenir la certification d'un produit transformé. Cela laisse donc le champ libre à 5% d'ingrédients de tout type, même si le champ est réglementé (interdiction OGM, etc.). S'il y a des sulfites (E250, c'est ça ?), c'est que l'industriel, certes dans la légalité, n'est pas très scrupuleux, il pourrait très bien s'en passer... ». Pour information sur la qualité des aliments**

**servis à la cantine. Quelle traçabilité des aliments servis à la cantine ? Combien de temps sont gardés les échantillons ? Pourriez-vous être plus exigeant sur la qualité des produits et notamment sur ces additifs superflus ? »**

Réponse des services municipaux : Les repas sont en tout validés par la diététicienne de la ville d'Arras en lien avec celle de la société API Restauration. De plus à la suite de la « visio » entre les parents d'élève et la mairie en présence de Mr le Maire, une enquête flash sera menée auprès des élèves et des agents afin de connaître leur ressenti sur l'alimentation proposée par la société de restauration.

L'ensemble des étiquetages des plats servis est conservé sur place pendant une durée minimale d'une année - la traçabilité est donc assurée sur cette durée.

Les échantillons témoins ne sont pas obligatoires pour un office de remise en température sans préparation sur place - ce qui est notre cas. Toutefois, pour une sécurité optimale, ils sont conservés sur l'ensemble de nos sites. La durée réglementaire lorsqu'ils sont obligatoires est de 5 jours - chez nous ils sont conservés 7 jours.

Avant d'être plus exigeant, il est important de définir les critères sur lesquels cette exigence est souhaitée, savoir si cela est souhaitable et faisable : et donc définir ce qui est entendu par "additifs superflus". Un temps d'échange sur ce sujet peut être sollicité auprès du service management de la qualité - mais dans l'esprit nous sommes tout à fait favorable à interdire ce qui est superflu.

**7. Question : En cas de coupure de chauffage prévisible (c'est-à-dire pour le cas précédent du lundi au mardi), peut-on avoir une solution de garde dans un autre lieu chauffé mis à disposition comme cela se fait lors des jours de grève?**

Réponse des services municipaux : Question posée en mairie, en attente de retour.

**8. Question : Deux arbres ont été abattus dans la cour-que prévoit la mairie pour compenser cette perte ?**

**-que prévoit la mairie afin d'éviter qu'un tel problème ne se reproduise ? (société de travaux qui coupe les racines des arbres en bonne santé !)**

**-qu'en est-il du plan d'aménagement de la cour demandé depuis plusieurs années par l'équipe pédagogique et par les parents d'élèves ? Un arbre de la cour est considéré comme « fragile » selon le rapport d'expertise :**

**-quelles sont les actions prévues par la mairie afin de protéger au maximum cet arbre et de pouvoir le maintenir le plus longtemps possible ?**

**-ne serait-il pas judicieux de faire rapidement un aménagement aux pieds des arbres en cassant le béton autour afin de protéger au maximum l'ensemble des arbres de la cour ?**

Réponse des services municipaux : Question posée en mairie, en attente de retour.

**9. Question : La mairie envisage t-elle de changer son fonctionnement en terme de restauration scolaire ? De nombreux parents souhaiteraient une cantine basée sur une alimentation constituée de produits locaux , issus de l'agriculture biologique et cuisinés sur place.**

Réponse des services municipaux : Le marché a été renouvelé en septembre dernier pour une durée de 4 ans avec le prestataire API restauration. Pour votre information et dans le cadre imposé par le cahier des charges, la ville d'Arras est parmi les communes des hauts de France qui est impose le plus de bio dans ses menus.

| POINTS À L'ORDRE DU JOUR        | CONSEIL D'ELEVES 16 / 03 / 21   |  |
|---------------------------------|---|--|
| <b>préambule</b>                | Rappel du rôle  |  |
| <b>Présents à l'heure</b>       | CP ; CPCE1 ; CE2b ; CM1CM2 ; CE1 ; CE2a, CM1, CM2 ; CMJS toutes les classes sont présentes  |  |
|                                 | Écoute  | Réponses apportées   |
| <b>Propositions et demandes</b> | <p><b><u>Pour la vie en classe</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une horloge et un miroir dans chaque classe</li> <li>2. Certaines collections de livres en BCD ont beaucoup de succès (Stilton par exemple) il est demandé d'acheter de nouveaux titres</li> <li>3. Faire des dessins à l'intention de personnes âgées</li> </ol> <p><b><u>Pour la vie à l'école</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Organiser la collecte des bouchons (en plastique et liège)</li> <li>5. Ateliers d'intérêt généraux le midi (anti pollution, ramassages déchets)</li> <li>6. Traçage des buts dans le préau</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La commande sera faite au plus vite désormais</li> <li>2. Un projet est initié par la mairie sur les temps du midi, les classes qui souhaiteront s'associer au projet seront les bienvenues</li> <li>3. Les enseignants seront sollicités afin que des nouvelles commandes soient effectuées. Il sera possible de demander à l'Amicale sont aide pour le financement.</li> <li>4. Une collecte sera mise en place. (une organisation « les bouchons d'amour » existe pour les bouchons en plastique)</li> <li>5. M. Mollet. Va recevoir du matériel pour lancer des actions « capitain Planet »</li> <li>6. Le projet doit être relancé (avec l'Amicale) pour aboutir avant la fin d'année.</li> </ol> |
| <b>Problèmes</b>                | <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Les verrous des toilettes des filles ne fonctionnent pas toujours bien.</li> <li>8. Il n'y a pas de poubelle dans les 4 zones de la cour</li> <li>9. Il n'y a pas de liquide vaisselle à chaque lavabo</li> <li>10. Parfois des reliefs de goûter salissent certaines tables de salles utilisées pour l'étude du soir</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>7. L'entretien sera demandé aux services des travaux.</li> <li>8. La demande sera faite en Conseil d'école</li> <li>9. Un achat d'école sera effectué dès que possible</li> <li>10. Des recommandations seront données par M. Mollet aux animateurs pour éviter ce genre de désagrément</li> </ol>  |
| <b>Demandes d'explications</b>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>11. Pourquoi il n'y a toujours pas de cloisons dans les WC garçons</li> <li>12. Pourquoi n'y a-t-il pas de rotation organisées pendant la pause méridienne ?</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>11. Une fois de plus ce sera rappelé en Conseil d'école</li> <li>12. M. Mollet explique que c'est matériellement impossible.</li> </ol>   |
| <b>Écoute des avis</b>          | Les élèves trouvent certains meubles en classe réellement très vétustes...  | Le directeur explique que c'est la cas aussi dans son bureau...  |

|  |   |
|--|---|
| <p>Informations sur les travaux en cours et réalisés</p> | <p><b>Les demandes urgentes concernant la sécurité :</b> travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• installation de verrous intérieurs dans toutes les salles (PPMS) (demande exprimée à chaque Conseil d'école depuis février 2016),</li> <li>• installation de portes anti-panique à toutes les sorties de secours (recommandation commission de sécurité octobre 2013),</li> <li>• perçages de seconde porte à toutes les classes recevant plus de 19 élèves (recommandation commission de sécurité depuis plus de 12 ans),</li> <li>• sécurisation du dernier escalier du préau,</li> <li>• sécurisation des abords immédiats de l'école (dalle ralentisseur)</li> </ul> <p><b>Les points préoccupants :</b> travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (bâtiment A) la réfection de la façade</li> <li>• le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air)</li> <li>• la construction d'abri pour vélos et trottinettes</li> <li>• l'installation d'un filet de protection (pour éviter aux ballons d'aller dans la cage d'escalier)</li> </ul> |
|  | <p>Conseil est clos à 19h45</p>   |

Fait le 16 mars 20121, le directeur.